



Le passeport il circuler par la poste en france

Par **lefebvre brigitte**, le **12/09/2012** à **20:19**

Bonjour, rna-t'on le droit d'envoyer un passeport de france vers une ambassade en francernpar la poste ? est ce légal ? Le passeport peut il etre saisi par la douane ? rnMERCi DE REPONDRE SURrnbrigitte.lefebvre19@wanadoo.fr----- si l avocat est gratuit je veux bien etrernappelée au 06 14 98 21 01 ou texto merci beaucoup rnJ'ai envoyé un passeport de france vers une ambassade en france et ceux cirnont reçu les documents mais pas le passeport et la poste en recommandée sou-rntient que l enveloppe n'a pas été ouverte !!rnqui a saisi ce passeport ?